

# cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N°334 - VENDREDI 6 OCTOBRE 2017

## LE POIVRIER

Des nouvelles de ma mémé pour 19,90€ par mois ! (promotion de la Poste)  
Avant, du temps du service public, le facteur passait la voir chaque jour. Gratuitement. Mais c'était avant.

## AGENDA MILITANT

→ 10 octobre

France [Journée d'action Fonction publique](#)  
Paris [Che Guevara en débat](#)

→ 12-14 octobre

Paris [Penser et réaliser la transformation du travail](#)

→ 21 octobre

Gironde [Clin d'oeil Cinéma : Le jeune Marx](#)

## À LIRE SUR [communistesunitaires.net](http://communistesunitaires.net)

→ **Bataille démocratique**  
[Catalogne, droits, égalité, universalité](#)

→ **Culture**



[Émotion et intelligence](#),  
Fr. Combes, P. Latour

→ **Emancipation**  
[Gauche, gauches, peuple](#), Roger Martelli

→ **Travail Salarial**  
[Vaincre Macron](#), Bernard Friot

## Dans la bataille des idées, bien choisir nos mots

D'abord les mots, sur Facebook, d'une agente de la ville de la Courneuve : « *Quand un martyr égorge une femme et poignarde une autre, là ça fait du bruit. Terrorisme, du sang, Bla Bla Bla... Par contre que le terrorisme patriarcal nous tue tous les 2 jours, on l'entend moins votre grande gueule* ». Des propos choquants pour beaucoup, non seulement du fait de ce mot "martyr" utilisé sans guillemets, qui colle au statut espéré par le criminel - être un combattant qui meurt héroïquement au combat -, mais aussi du fait de l'assimilation maladroite entre terrorisme et violence domestique.

Le maire de La Courneuve a cru bon de lancer une mesure disciplinaire accompagnée d'une suspension de l'agente à effet immédiat, en attendant une instruction administrative. Celle-ci risque ainsi de perdre son emploi, alors qu'il est parfaitement contestable que les propos incriminés relèvent d'une quelconque apologie du terrorisme.

La fachosphère s'emploie depuis à diaboliser la jeune femme et à assimiler la mairie de La Courneuve, le PCF et France Insoumise au « terrorisme islamique ». C'est le boulot mortifère des extrémistes de droite. Peu surprenant, aussi, vu le climat politique actuel : le président du groupe En marche à l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a tenté d'instrumentaliser l'affaire, tandis que Manuel Valls associait ces jours-ci la France insoumise à "l'islamo-gauchisme". Notons que ce sont les mêmes qui portent ces accusations et qui, comme vient de le souligner Mélenchon, refusent de condamner Lafarge pour sa complicité avec Daesh et d'enquêter sur les liens du Qatar avec les groupes terroristes.

Reste que pour prévenir et combattre ces instrumentalizations, nous devons indissociablement être solidaires de toute la société contre le terrorisme de Daesh, lutter contre l'islamophobie et tous les racismes, lutter aussi contre les violences faites aux femmes, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit de fédérer les combats, et non de les opposer. Si l'on veut les porter efficacement et parler à tous, il faut choisir soigneusement nos mots.

● Gilles Alfonsi



**Pousse-au-crime.** Souvenons-nous : Donald Trump expliquait il y a peu que la France devrait prendre modèle sur le système américain, qui permet aux particuliers de posséder des armes, afin que les citoyens puissent se défendre face aux terroristes. Et maintenant, après le carnage du 1<sup>er</sup> octobre (58 morts et 527 blessés, soit la plus importante tuerie de toute l'histoire des États-Unis) ? A l'heure où nous bouclons ces lignes, le cowboy US ne s'est pas prononcé dans le débat ouvert par les médias et les démocrates sur le contrôle des armes.

**Massacres (au pluriel).** L'identité et la personnalité de l'auteur du massacre fait couler beaucoup d'encre... Comment un blanc, âgé de 64 ans, vivant depuis toujours dans le Nevada, n'ayant apparemment pas d'antécédents, pourrait-il être l'assassin ? Nous, c'est cet étonnement qui nous étonne. Qui peut croire qu'il faudrait être black ou beur, jeune ou migrant pour devenir un criminel et, au passage, de la chair à canon de Daesh ? Qui ne voit pas, au-delà du cas présent, la violence de la société américaine, lorsque chaque jour est commis aux États-Unis un *mass shooting*, sans parler des attentats, tel celui d'Oklahoma City en 1997 (194 morts). Depuis début 2017, les armes à feu ont ainsi provoqué 1 685 morts et près de 23 716 blessés (lire : [ici](#)).

**Peuple (1).** Après les violences policières à l'égard de citoyens en chemin pour voter lors du référendum pour ou contre l'indépendance de la Catalogne, quelles suites ? Dans notre boule de cristal, nous voyons deux possibilités : une surenchère telle que le pouvoir espagnol, radicalisé au point de raviver le

souvenir de Franco, prétendra écraser par la force une insurrection citoyenne qui pourrait bien, elle aussi, se durcir ; ou l'ouverture d'une négociation ouvrant la voie à un État fédéraliste. Entre les deux, un principe qui devra trouver sa voie : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.



**Peuple (2).** Quand 90 % de 2,2 millions d'électeurs s'étant déplacés se prononcent pour l'indépendance de la Catalogne et 800 000 personnes se mobilisent dans une grève générale, est-

## Image de la semaine



**RÉVOLUTIONS**  
Initiative du PCF  
Plus sur [ici](#).

il permis de parler de peuple ? Beau sujet pour le prochain baccalauréat de philo<sup>1</sup>.

**Crimes contre l'Humanité.** 88 organisations non gouvernementales, dont Amnesty International, ont lancé un appel pour dénoncer les « crimes contre l'humanité » dont sont victimes les musulmans de la communauté des Rohingyas en Birmanie et exiger un embargo sur les armes à destination de l'armée birmane. Parmi ces ONG, Human Rights Watch a notamment constaté des « déportations forcées, des meurtres, des viols et des persécutions dans le nord de l'État de Rakhine (Arakan), causant d'innombrables morts et des déplacements de masse ».

**Tartuffe.** Toujours à propos de la Birmanie, l'ONU évoque le « cauchemar humanitaire » vécu par les 500 000 réfugiés au Bangladesh, tandis que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge évoque maintenant des risques sanitaires et d'épidémies. L'hypocrisie étant un vice à la mode, selon l'expression de Molière dans *Tartuffe*, le pouvoir birman a fait mine ces derniers jours de souhaiter le rapatriement de ceux que son armée et les bouddhistes radicaux viennent de chasser, alors même que sur le terrain le flux de départ se renforçait.

<sup>1</sup>. Pompiers catalans en grève le 3 octobre : "Europe où es-tu ? Je ressens une profonde déception."

### Cerises

publication de l'Association  
des communistes unitaires

Noyau : Gilles Alfonsi, Michèle Klintz,  
Philippe Stierlin

Chroniqueurs : Francis Combes,  
Catherine Destom-Bottin, Sylvie  
Larue, Patricia Latour, Stéphane  
Lavignotte, Pierre Zarka

Site, blog, réseaux : Gilles Boitte,  
Jean-Claude Faure, André Pacco.

[cerises@plateformecitoyenne.net](mailto:cerises@plateformecitoyenne.net)



**MEDIAPART**





**Justice policière ?** Le projet de loi «renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme», adopté en première lecture par les députés le 3 octobre, permettrait selon le gouvernement « une sortie maîtrisée de l'état d'urgence ». Selon l'opposition de gauche et les associations de défense des libertés il institue un état d'urgence permanent. Vanessa Codaccioni, auteure de *Justice d'exception : l'Etat face aux crimes politiques et terroristes*, explique : « (...) notre appareil judiciaire et nos services de renseignement sont déjà tout à fait capables de démanteler des réseaux et d'arrêter des gens, même préventivement. (...) on dispose déjà d'un antiterrorisme préventif depuis le milieu des années 1990 et d'un arsenal puissant qui a donné beaucoup de pouvoir à la police, aux services de renseignement et à l'administration ». En fait, la loi accentue le basculement d'un système français fondé sur une justice d'exception judiciaire à une justice d'exception policière administrative (lire [ici](#)),

**Mufflerie.** Le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, vient d'annoncer par le biais des médias le report du «rendez-vous salarial» avec les syndicats prévu le 10 octobre, au motif que le gouvernement « souhaite que les responsables syndicaux ne soient pas contraints de quitter la manifestation pour venir discuter » (sic !). Le 10 octobre sera en effet un jour de mobilisation commune de toutes les organisations syndicales, et s'annonce puissant. Jean-Marc Canon (CGT) a par ailleurs dénoncé les chiffres avancés par le gouvernement concernant le pouvoir d'achat des fonctionnaires, qui prétend sans rire qu'il aurait augmenté de 3,7 % en 2017. Reste aux 5 millions d'agents publics à faire grève massive et à préparer la suite de la mobilisation, convergente avec celle contre la loi Travail, pour mettre le pouvoir sous pression.

## Coup de torchon



### La part du droit

On peut penser ce que l'on veut du référendum d'indépendance de la Catalogne. La faiblesse des revendications sociales et écologiques, ainsi que la lutte contre la corruption qui devraient accompagner l'autodétermination posent question. De même que l'idée qu'une région dite «riche» (Catalogne, Flandre, Lombardie) ne doit plus «payer» pour une région «pauvre» (Andalousie, Wallonie, Mezzogiorno).

Mais la répression violente - 10 000 policiers de la Guardia Civil mobilisés - pour faire taire une population voulant s'exprimer démocratiquement, est absolument insupportable. Heureux hier, les Catalans aujourd'hui sont en larmes, meurtris, parfois en sang. Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le gouvernement espagnol du minoritaire Mariano Rajoy, chef du corrompu Parti populaire, a probablement fait perdre la Catalogne à l'Espagne.

Quant à l'argument de l'illégalité de ce référendum, ressassé par des médias et l'ambassadeur d'Espagne, qu'en dire ? Pas une ligne dans la Constitution espagnole n'interdit la tenue d'un référendum d'autodétermination. Mieux, l'article 2 indique : « la Constitution reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles. » Par ailleurs, le droit à l'autodétermination est inscrit à l'article 1<sup>er</sup> de la Charte des Nations unies et dans des traités signés par l'Espagne, dont la Constitution précise : « Les traités internationaux conclus valablement, une fois publiés officiellement en Espagne, sont partie intégrante de l'ordre juridique interne. »

Que faire ? Il y a deux manières de se perdre, nous enseignait Aimé Césaire : par ségrégation murée dans le seul particulier ou par dilution dans l'universel. Penser un universel riche de tous ses particuliers, c'est l'une de nos tâches en Europe. Avec l'égalité pour étendard.

● Philippe Stierlin

**Courrier.** Dans une lettre, des salariés de Whirlpool viennent d'interpeler le PDG de la France. Extrait : « Depuis une semaine que vos ordonnances sont entrées en vigueur, nous salariés de Whirlpool nous avons le sentiment que vous avez changé la loi sur les licenciements économiques pour que notre groupe puisse nous virer sans difficultés. En effet, d'après le nouvel article L. 1233-3 du Code du travail, même si le groupe fait des milliards de profit, le fait que l'entreprise en France présente de mauvais chiffres suffit pour justifier sa fermeture et les licenciements de ses salariés. Chez Whirlpool France, Monsieur le Président, les chiffres sont forcément mauvais puisque l'essentiel de notre production a été délocalisée en Pologne, comme vous savez ! Vous ne trouvez pas ça un peu facile d'autoriser

les licenciements en France à chaque fois qu'une production est délocalisée sous prétexte que l'entreprise française qui n'a plus d'activité présente des comptes catastrophique ? »

**Planète.** Dans une tribune publiée par *Le Monde*, plusieurs personnalités parmi lesquelles Naomi Klein, Maxime Combes et Isabelle Lévy, Marieke Stein interpelle les députés face aux failles de la loi Hulot, qui doit traduire pour la France les objectifs de l'accord de Paris contre le réchauffement climatique. Celle-ci prévoit de mettre « fin aux activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur l'ensemble du territoire français », ce qui serait une première mondiale. « La transition n'est pas seulement affaire de créativité qu'il faudrait libérer et de barrières à lever, bref



## Délicieux

### Le souffle de la Révolution d'Octobre



@ BDIC

Au moment où se cherche une force politique d'alternative alliant fil rouge commun et diversités, des revues, organisations, mouvement veulent puiser dans une relecture de la Révolution d'Octobre 1917 - ses apports, ses limites, ses échecs -, des éléments critiques, nutritifs... « *Tout sauf une commémoration* », est-il écrit dans l'une des invitations.

“Révolution”, initiative du PCF propose du 12 octobre au 4 novembre : exposition, projections et tables rondes faisant le pont entre ces “dix jours qui ébranlèrent le monde” et, pour “dépasser le capitalisme, la révolution aujourd'hui”. À la diversité des champs abordés correspond un large panel d'intervenants.

Les musées mettent leurs fonds à disposition. Du 18 octobre au 18 février, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine montre des documents uniques - affiches, tracts, films, photographies, presse illustrée, objets collectés à chaud pendant les événements, à partir de son patrimoine et de ses partenaires en France, Russie et Géorgie.

*Cerises* apporte sa contribution à cette remise sur le métier. + sur [communistesunitaires.net](http://communistesunitaires.net)

● Michèle Kiintz



*construire une start-up nation, vouée à “libérer” les énergies, les investissements, les bonnes volontés, les idées et les projets. Il faut au préalable redonner aux États la capacité de bloquer certains types de projets* ». Et de citer la nécessité que « *les États se dotent de l'arsenal légal et réglementaire* » dans ce but, ainsi que l'arrêt du soutien aux entreprises françaises dans leurs activités extractives à l'étranger.

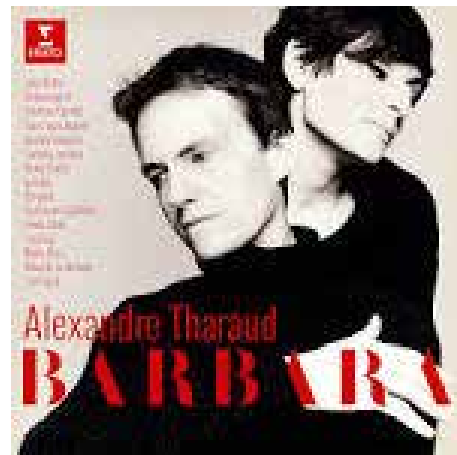


**Remue-méninges**, dernier appel. Du 28 au 31 octobre, à la Colle-sur-Loup, dans les Alpes Maritimes, se tiendra la 4<sup>e</sup> université du mouvement Ensemble ! Le programme est structuré autour de trois thèmes : Gauches et droites : grand chambardement ! - Octobre 1917-2017 : bouleversements du monde... - Luttés dans l'Histoire, histoire des luttes... + d'infos sur [ensemble-fdg.org](http://ensemble-fdg.org) [ici](#).



**Gestion de la misère.** Menée encore une fois sans concertation, une nouvelle réforme de la carte judiciaire s'annonce, avec la suppression de nombreuses cours d'appel, qui passeraient de 36 à 13. À la clef et en catimini, un objectif pour le gouvernement : des centaines de suppression de postes de magistrats et de greffiers. Et puis, éloigner les citoyens des juges, ne serait-ce pas un excellent moyen de “désengorger les tribunaux” (en décourageant les justiciables) ? Des mobilisations des professionnels de la Justice s'annoncent. À suivre.

**Refus de la misère.** Le mouvement ATD Quart-Monde a initié, entre autres, une démarche remarquable de formation par les parents et avec les personnels de l'École et dans l' École. Les 13, 14 et 17 octobre, à l'occasion des 60 ans du mouvement, a lieu une importante manifestation publique d'information à Paris autour de « *9 espaces thématiques sur (ses) actions pour faire société autrement, ne laissant personne de côté. Ces initiatives seront présentées sous forme de témoignages, de conférences-débats, de pièces de théâtre, d'une bibliothèque de rue géante, d'une terre pour tout le monde à tresser, d'expos...* » + sur [atd-quartmonde.fr](http://atd-quartmonde.fr)



**Hommage.** Le pianiste Alexandre Tharaud vient d'éditer chez Erato un album bouleversant : *Barbara*. 20 ans après sa disparition, en 1997, chanteurs (Jane Birkin, Juliette, Jean-Louis Aubert, Bénabar, Dominique A...) et musiciens (Michel Portal, Roland Romanelli, Renaud Capuçon...) interprètent certaines de ses plus belles œuvres. Nous avons été bouleversés par “Pierre”, chanson interprétée par Tim Dup. Mais vous avez le choix ! ●

## « Je lance l'alerte face à l'abandon des personnes handicapées »

**Malgré les discours politiques tenus depuis des années, l'accompagnement des personnes handicapées reste lourdement déficitaire. Rencontre avec Pascal Damoinet, éducateur spécialisé.**

### **Quel est votre parcours auprès des personnes handicapées ?**

Je travaille auprès d'elles depuis 1995. Je suis passé par de nombreuses structures : centres d'aide par le travail - aujourd'hui nommés ESAT -, hôpitaux de jour, foyers médicalisés, services d'accompagnement à la vie sociale, hôpital psychiatrique, institut médico-éducatif..., en province et en Île-de-France. J'ai ainsi accompagné des enfants, des adolescents et des adultes autistes, plus ou moins dépendants, et des personnes que l'on désigne médicalement comme "psychotiques", "schizophrènes"... Il existe une grande diversité de modes de prise en charge, plus ou moins médicalisés, plus ou moins éducatifs... sans parler de la taille des structures et des moyens hétéroclites dont elles disposent. Les activités dont bénéficient les usagers sont elles-mêmes diverses, les équipes ont des compositions différentes qui orientent la prise en charge. Il faut sans doute éviter d'uniformiser la vision d'un secteur qui recouvre des réalités aussi diverses ; mais dans le même temps, à travers mon expérience, je peux porter un regard d'ensemble sur le secteur du handicap.

### **Quel regard portez-vous sur votre parcours ?**

Le premier point, c'est que beaucoup de personnes qui nécessitent un suivi n'y accèdent pas, ou y accèdent tardivement, alors même que la prévention et la prise en charge la plus précoce possible déterminent en bonne partie leurs

trajectoires. Nous accompagnons des personnes dont les diagnostics ont souvent été réalisés après des années d'errance personnelle et institutionnelle, de diagnostics partiels et non suivis d'effets, ou ayant connu des ruptures dans l'accompagnement. Les familles sont souvent démunies, épuisées et en souffrance, avec ce sentiment de culpabilité de n'avoir pas pu ou su avoir recours à des professionnels et à des structures adaptées. On peut parler d'une forme d'abandon de la part de la société et de l'État, dont une des formes est d'ailleurs la méconnaissance statistique : on constate qu'il n'existe pas d'études permettant de dénombrer finement les besoins de prise en charge, mais personne ne s'occupe réellement de sortir de l'ombre ce phénomène.

### **Qu'en est-il de la qualité de l'accompagnement des personnes ?**

C'est le second point : la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées reste globalement insuffisante, et encore ce terme est politiquement correct : la situation est honteuse, pour un pays qui prétend être le pays des droits de l'homme. Bien sûr, les professionnels et les structures font ce qu'elles peuvent,



et certaines développent d'ailleurs des pratiques innovantes, par exemple pour les accompagner dans des activités de la vie ordinaire. Dans le même temps, la qualité de l'accompagnement est souvent insatisfaisante, insuffisamment pluridisciplinaire, loin d'offrir la possibilité aux personnes de construire un projet de vie qui nécessiterait, en réalité, beaucoup plus de moyens. Mais, malheureusement, ce n'est pas tout. Concrètement, une partie des personnes censées être accompagnées sont maintenues dans des situations de grande souffrance, et aussi dans des environnements insalubres.

### Pouvez-vous préciser ?

Bien des usagers font l'objet d'un accompagnement minimaliste. Les éducateurs manquent de temps pour faire un véritable travail éducatif. Ils se retrouvent seuls pour accompagner des personnes très malades, alors qu'ils auraient besoin d'un travail collaboratif avec d'autres professionnels et d'être soutenus. En plus de 20 ans de pratiques, j'ai rencontré de nombreux professionnels : infirmières et médecins, psychiatres, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes... mais il existe un décalage permanent entre les besoins des personnes et les compétences, mobilisées le plus souvent à temps partiel ou ponctuellement, pour les accompagner. La santé des usagers est elle-même insuffisamment prise en compte, voire pire. Enfin, le suivi social est souvent défaillant : insuffisance des aides financières, déficit d'accès aux droits, maintien de conditions d'hébergement insalubres, etc.

### Un exemple ?

Prenons celui du maintien à domicile. Théoriquement, dans des situations qui ne nécessitent pas une prise en charge en milieu fermé, l'accompagnement se fait à domicile. Il s'agit *a priori* d'une bonne solution, la personne pouvant théoriquement ainsi conserver un certain niveau de lien social, construire des projets personnels dans le milieu ordinaire. Mais en pratique, une partie de nos usagers sont totalement isolés, sans accompagnement réel et parfois dans des conditions d'hygiène catastrophique. Cette situation est cachée sous le tapis par les institutions.

À la faveur d'une évolution de la prise en charge, on découvre parfois des situations de maltraitance, de défaillance du suivi éducatif, auxquelles on essaye de remédier au maintien des habitudes. Mais, et c'est un constat très douloureux pour les professionnels, la routine l'em-

porte souvent car il y a la charge de travail, les autres personnes à suivre. Cela me semble comparable à la situation des infirmières qui expliquent ne pas pouvoir se consacrer au suivi d'un patient hospitalisé comme il le faudrait sans que cela soit nuisible aux autres patients. Encore une fois, la question n'est pas de stigmatiser les professionnels, qui n'ont pas les moyens d'un accompagnement de qualité et qui de plus sont parfois insuffisamment formés. Ce que je souligne, c'est qu'il y a un combat politique, au bon sens du terme, à mener pour que la société se mobilise, pour que l'État cesse de

**La situation de nombreux handicapés est honteuse. Il y a un combat politique à mener pour que la société se mobilise, pour que l'État cesse de faire l'autruche et pour soutenir les usagers, les familles et les professionnels.**

faire l'autruche et pour soutenir les usagers, les familles et les professionnels. Continuer à faire comme aujourd'hui, en saupoudrant de maigres moyens supplémentaires, c'est laisser perdurer des situations qui ne sont pas acceptables, où des personnes sont simplement maintenues par un service minimum qui empêche, plus ou moins d'ailleurs, qu'elles passent à l'acte.

**Ces dernières années, des lois visant à améliorer la prise en charge du handicap ont été adoptées. N'en avez-vous ressenti aucun effet ?**

Concernant la création de nouveaux établissements et l'augmentation du nombre de places, les besoins sont tels qu'elles

changent peu de choses pour l'immense majorité des usagers et des aidants familiaux. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreuses familles continuent de placer leurs enfants dans des structures belges et que la situation des personnes handicapées vieillissantes reste particulièrement précaire. Enfin, le secteur de l'aide à domicile progresse mais de manière insuffisante. On sait qu'il s'agit d'un domaine où de nombreuses créations d'emplois sont possibles, mais le soutien public est insuffisant pour aider à la structuration des filières, à la solidification des structures existantes et à la professionnalisation des interventions.

La loi a permis de progresser, en principe, sur la prise en compte de la parole de l'utilisateur, et cela contraint effectivement à lui trouver une place dans la prise en charge. Mais d'une part cela reste fragile, ne serait-ce qu'en raison du fait que culturellement le pouvoir médical reste très dominant ; d'autre part, les projets de vie des personnes sont souvent irréalistes et impossibles à mettre en œuvre, dans la situation réelle des personnes et dans les conditions de travail qui sont les nôtres. Globalement, ces dernières sont mauvaises : formation déficitaire, bas salaires sans rapport avec le rôle social des éducateurs, cloisonnement entre les équipes et entre les structures, manque de concertation... Enfin, le phénomène de bureaucratisation de l'accompagnement s'est accéléré : nous passons par exemple beaucoup de temps à justifier de nos tâches quotidiennes, et pendant ce temps là, qui semble destiné à rassurer les tutelles, les administrations et leurs budgets étriés, nous passons moins de temps avec les personnes. Bref, tout reste à faire pour un accompagnement digne des personnes handicapées.



# Après l'ouragan

**G**uyane, Guadeloupe, Martinique, Polynésie, Réunion c'est la France dit-on. Mais assez peu pour que l'attention médiatique et politique ne connaisse que deux déclencheurs : les ouragans et les luttes sociales. Pour elles, si et seulement si elles sont extrêmement massives. Au moindre accent indépendantiste ou autonomiste les voilà délégitimées. Après, c'est le grand silence. Pour tant le passage d'IRMA donne à penser.

Confer la presse progressiste, et la presse syndicale. Danik Zandwonis éditorialiste de *Caraib Créole News* interroge : « *L'État français s'est laissé surprendre et a fait la preuve de son imprévoyance mais est-ce vraiment surprenant ?* » Il poursuit : « *Pourquoi l'État français, ses représentants ont-ils ainsi délibérément mis tout en œuvre pour écarter de la gestion des crises pré et post cycloniques, les présidents des deux collectivités guadeloupéennes [...] L'Etat a-t-il voulu démontrer [...] que les élus ne devaient être que spectateurs passifs de leur histoire ?* »

Il y a aussi l'amertume rapportée des Guadeloupéens moqués par les médias métropolitains titrant sur les supermarchés assaillis, dévalisés de leurs victuilles cycloniques une fois la menace enfin prise au sérieux. Une amertume néanmoins interrogative : que sont devenues la culture cyclonique, les habitudes de survie et de précaution souvent élémentaires héritées notamment du terrible cyclone de 1928. Évoquant la rentrée scolaire perturbée, plusieurs articles déplorent le déphasage de ministère. Depuis les années 70, il impose la rentrée scolaire à la "fin de l'été" en septembre. Quelle hérésie, quel non-sens, soulignent-ils, septembre est un mois - normalement - cyclonique !.

Enfin notons la réaction unitaire syndicalo-associative sous forme de déclaration initiée par Eli Domota, signée de la CGT Guadeloupe, FO, UNSA, SUDPTT Guadeloupe, l'Union Générale des Travailleurs de

Guadeloupe, les associations écologistes tournées vers les questions de l'eau (KDLO, DLO NOWBASTE, DOUBOUT POU DLO AN NOU), TRAVAYE E PAYSAN, le syndicat enseignants SPEG, le LKP, SPA. Les signataires affirment qu'ils « *condamnent avec la plus grande fermeté la gestion COLONIALE, "MENFOU-TISTE" TOURISTIQUE et RACISTE de cette crise par l'État colonial français...* ». Appelant à la solidarité, la déclaration s'achève par un vigoureux "TOUT MOUN SE MOUN" ( tout homme est un homme).

Qu'entendre de tout cela ? Les militants associatifs syndicaux, les observateurs la presse, questionnent tous à leur manière la relation de l'ancienne colonie à sa métropole. On l' apostrophe sur sa pratique institutionnelle, on l'accuse de mépris, d'étouffement culturel des savoirs populaires pourtant vitaux. Elle est interpellée par la nécessaire reprise de soi que porte le pointage de la déculcuration. Enfin on note l'expression extrêmement rugueuse aussi vivement anticoloniale que celle qui désignait la relation métropole-colonie avant la départementalisation des "vieilles colonies" de 1946.



Les luttes sont des ouragans décoloniaux

Pour les militants des droits humains, de la fin de toutes les dominations, c'est du grain à moudre. Notre tempo ne saurait être celui du pouvoir, et entre deux ouragans ou deux grèves, il nous faut mettre en évidence les convergences de nos luttes respectives. Comment construire un vaste mouvement antilibéral anticapitaliste sans le débarrasser de toute colonialité. La réduction en esclavage d'une partie des humains depuis le XVI<sup>e</sup> siècle fut la matrice même du capitalisme occidental. Le colonialisme a été ce sans quoi il n'y aurait pas de puissance occidentale. La colonialité demeure et la puissance occidentale ne fait jouir que le CAC 40.

● Catherine Destom Bottin



## Lénine, mythe et contre-mythe



Lénine ne rêvait pas de finir embaumé dans un mausolée. Le petit homme rouquin, légèrement bedonnant, à qui on allait rendre visite, couché dans son sarcophage sur la Place rouge, devint pourtant un mythe pour des millions d'hommes et de femmes. Tel qu'on le voit sur l'affiche soviétique : plus grand que nature, guidant les peuples opprimés, le bras tendu vers l'horizon. Ou de manière beaucoup plus humaine, assis sur les marches d'une estrade, dans la fumée d'une assemblée révolutionnaire, en train de prendre des notes sur ses genoux. Homme simple, entré dans l'Histoire en costume de ville pour la bouleverser et assurer le triomphe des "simples gens" : les prolétaires.

Pour nous, jeunes militants des années soixante-dix, (dans la période du centenaire de sa naissance) tout ce qu'il avait dit, écrit ou fait, était parole d'Évangile. Autant l'histoire de l'Union soviétique ensuite (de Staline à l'intervention en Tchécoslovaquie) était sujette à débats, autant Lénine nous paraissait intouchable.

Depuis, beaucoup d'historiens et d'idéologues se sont attachés à déboulonner sa statue.

Pour la plupart, (à quelques notables exceptions près, par exemple celle du philosophe Slavoj Žižek) Lénine serait à jeter. Mais en détruisant un mythe, on en crée un autre : celui du Lénine opportuniste et comploteur, auteur d'un putsch qui devait déboucher sur la dictature. Lénine, en pair et en père de Staline.

C'est la thèse que développe, parmi d'autres, le *Lénine* de Dominique Colas<sup>1</sup>.

Il y a évidemment matière à accréditer cette image sombre de Lénine. En historien, Dominique Colas cite des faits (par exemple la répression contre les SR ou les dégâts du communisme de guerre à la campagne) qui sont avérés. Mais quels sont les faits que l'on choisit ? Ceux que choque aujourd'hui la violence révolutionnaire font par exemple souvent l'impasse sur cet autre fait : la Révolution d'Octobre a mis fin au massacre qui a fait cinq millions parmi les soldats russes. Et quel est l'éclairage que l'on donne aux faits ? Sous quelle lumière les place-t-on ? Peut-on faire comme si le contexte (l'agression étrangère, l'échec des mouvements révolutionnaires en Europe, la faiblesse même des bolcheviks et du prolétariat) ne comptaient pour rien ?

C'est une difficulté dont Rosa Luxemburg semble avoir été tout à fait consciente. Dans ses notes sur la Révolution russe<sup>2</sup>, écrites en prison, elle exprime, dès 18, les critiques les plus fortes à l'égard des bolcheviks. Elle voyait dans le dépérissement de la démocratie dans et hors le parti, le danger de la dépolitisation des masses et de l'échec final. (Son opposition au fait de donner la terre aux paysans ou d'accorder le droit à l'autodétermination nous laisse plus sceptiques, aujourd'hui). Mais dans le même temps, elle concède qu'ils ne peuvent sans doute pas faire autrement. Si elle porte ce regard contradictoire, c'est qu'elle est avec les bolcheviks. Malgré tout. L'histoire révolutionnaire, quand on la vit, mais même quand on la revisite après coup, n'est pas un objet froid. D'un côté comme de l'autre, l'idéologie et la passion y ont leur place.

1. *Lénine politique*, Dominique Colas, éditions Fayard.

2. Rosa Luxemburg, *La Révolution russe*, traduit et présenté par Gilbert Badia, réédition, septembre 2017, le Temps des Cerises.



Aujourd'hui, il serait bien nécessaire de déconstruire le nouveau mythe du Lénine croquemitaine.

D'abord parce qu'il est irrecevable, moralement. Chacun est responsable de ses actes. Lénine ne peut être tenu pour coupable des 680 000 victimes de la répression des années 30.<sup>3</sup>

Ensuite parce qu'il est plus que contestable, intellectuellement. Le principe de la matriochka ne marche pas. Si on dévisse la tête de Staline, le Lénine censé se cacher dedans est nettement plus grand que son successeur. Il n'entre pas dans la poupée... Lénine fut non seulement un homme d'action mais un penseur de premier plan. Et son comportement fut fort différent. Dans *Me Ti ou le livre des retournements*, comparant les deux, Brecht note que Lénine avait beaucoup d'ennemis mais passait son temps à convaincre ; Staline en avait beaucoup moins et ordonnait.

Sortir du mythe et du contre-mythe est une nécessité pour aujourd'hui. Les communistes français sont passés d'une certaine "léninologie" à son rejet de fait, suite à l'abandon sans doute justifié de la référence au "marxisme-léninisme". Guillaume Roubaud-Quashie<sup>44</sup> fait ainsi remarquer que dans les treize années qui ont suivi, aucun des dirigeants du PCF n'avait écrit sur Lénine...

Il serait de la plus haute importance d'essayer de se livrer à un inventaire aussi lucide que possible des apports et des limites de Lénine. Ceci, tant pour comprendre l'histoire des révolutions du siècle passé, que pour définir une stratégie.

Au titre de ses apports, il y a sans doute son sens de l'initiative historique. La vie de Lénine est un démenti à l'interprétation "déterministe" du marxisme. Si Lénine avait suivi Kautsky et Plekhanov, il aurait attendu que les conditions du socialisme soient mûres... Mais plus on attend, plus elles s'éloignent... Il est animé d'une terrible détermination mais, contrairement à l'idée qu'on s'en fait habituellement aujourd'hui, celle-ci s'accompagne d'une vraie obsession démocratique. Même dans le feu des événements, il transporte avec lui un petit cahier bleu dans lequel il écrit *L'Etat et la Révolution*. Et toute sa réflexion est animée d'une volonté : œuvrer au dépérissement de l'État pour instaurer l'autogouvernement du peuple.

Contrairement à la nouvelle vulgate, Octobre ne fut d'ailleurs pas un putsch. C'est une insurrection qui est venue achever le processus engagé en février 17. Les bolcheviks, qui n'ont pris le pouvoir qu'après avoir gagné la majorité dans les soviets de Petrograd et Moscou, ont été portés par la vague révolutionnaire.

Mais il est vrai que sous la pression des événements, la pratique n'a pas toujours correspondu à la théorie. Exemple : le décret sur la presse qui proposait de couper le lien des journaux avec les puissances d'argent est vraiment démocratique et révolutionnaire. Mais dans les semaines qui suivent, tous les journaux non bolcheviks sont interdits. Autre exemple, la suspension du droit de tendance au X<sup>e</sup> Congrès, en 1921, (alors que la situation commençait à se stabiliser) a certainement contribué à étouffer les débats au sein du parti. Elle a empêché le parti bolchevik de devenir sa propre opposition. Ce qui eut été vital. Et elle a ouvert la voie à la criminalisation de l'opposition, sous Staline.

Les mesures qu'envisage Lénine à la fin, quand il sent que cela prend mauvaise tournure, n'étaient manifestement pas suffisantes. Et il y eut sans doute chez lui sous-estimation des acquis de la démocratie formelle.

Tirer enseignement de cette histoire, en essayant de se dégager des mythes, est nécessaire pour définir un communisme démocratique et révolutionnaire. Pour cela, il convient de reprendre la question là où Lénine l'a laissée. Lénine rêvait que "la cuisinière" dirigeât les affaires de l'État. Cela n'a pas été. Mais cela n'arrivera pas non plus en s'enfermant dans le système parlementaire et

représentatif. Pour dépasser l'aporie de la démocratie, il faut à la fois penser des institutions pluralistes – un peuple ne vit pas en permanence en état d'effervescence révolutionnaire – et renouer avec la pratique d'une démocratie directe, dans l'esprit des conseils, comme le préconisait déjà Lukacs<sup>55</sup>, en 1968. La révolution étant toujours auto-organisation du peuple.

### **Sortir du mythe et du contre-mythe est une nécessité pour aujourd'hui (...) tant pour comprendre l'histoire des révolutions du siècle passé, que pour définir une stratégie.**

● Patricia Latour – Francis Combes



<sup>3</sup> Léo Figuières, *La révolution en débat*, réédition, septembre 2017, le Temps des Cerises

<sup>44</sup> Lénine dans *la Révolution*, textes de Lénine écrits entre septembre et décembre 1917, choix de Francis Combes et Guillaume Roubaud-Quashie, le Temps des Cerises.

<sup>55</sup> György Lukacs, *Demokratisierung Heute und Morgen*, 1968. Traduit par Gérard Cornillet pour les éditions sociales sous le titre : *Socialisme et démocratisation*, 1989.